

Tous les membres du bureau sont présents pour cette 2<sup>ème</sup> réunion du bureau de la saison, de nouveau organisée en visio à partir de 10 h.

### 1 – Compte rendu de la commission finances de la Fédé

Jean-Marc fait un résumé du contenu de cette commission réunie vendredi dernier. Il nous informe que, suite aux subventions reçues de l'Etat en lien avec la Covid et égales à 197 000 €, le **résultat** est finalement **bénéficiaire de 17 000 €**.

Il faut maintenant expliquer pourquoi a été tenu un discours *alarmiste (trou de 200 000 € mais argent sur le compte comme le fait remarquer Marie-Paule)* qui a conduit à augmenter les redevances et tarifs. Ce sera l'objet de la prochaine AG de la Fédé, qui se déroulera à Aix-les-Bains à la fin du mois.

En tout état de cause, il n'y aura pas de geste de la Fédé au regard du prix de la licence car il ne correspondrait pas à un risque à compenser : laisser la part Fédé à 30 € ne va pas faire fuir les joueurs, et diminuer ce montant n'en ferait pas arriver de nouveaux. Il n'est ni judicieux ni utile de faire un geste, qui se traduirait par un investissement moindre, les joueurs ayant bien pris en compte l'augmentation survenue cette saison. Il faut plutôt **faire attention aux dépenses qui seront effectuées** afin de ne pas générer un « vrai » trou à la fin de la saison.

Michelle regrette l'opacité qui règne au niveau de la Fédé qui ne dit pas grand'chose sur l'utilisation de l'argent. Jean-Marc précise que c'est le ressenti de beaucoup de personnes.

Quant à notre comité, il pourrait être légèrement déficitaire cette année du fait de la non perception de sa part de 10 € sur les licences (*à reverser à la Fédé pour les renouvellements des joueurs licenciés pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2020-2021 pour lesquels la Fédé ne fait pas de geste*) et des aides versées aux joueurs participant aux différents championnats de France.

### 2 – Tarifs comité

La récente réunion des trésoriers a été très riche, la plupart d'entre eux étant des personnes nouvelles avec un regard différent ; ils sont aussi représentatifs des joueurs.

Le seul changement apporté à la grille des tarifs 2021-2022 touche les **frais de repas** qui ne concernent finalement que les **arbitres externes** et sont fixés à 19 € s'ils présentent une note de restaurant, sinon à 9 €.

Pourquoi ? C'est la suite de la réunion des trésoriers au cours de laquelle une discussion s'est engagée sur le sujet, et plus largement sur le bénévolat. Si on indemnise les arbitres locaux, pourquoi pas les ramasseurs ? On risque alors de rentrer dans un engrenage sans savoir où il s'arrêtera.

La décision d'indemniser les arbitres locaux avait été prise lors du dernier conseil d'administration. Suite à la réunion des trésoriers, Jean-Marc et Jean ont estimé qu'il fallait revenir sur ce choix, d'autant plus que la réforme instituant le versement aux clubs organisateurs de 30 % du bénéfice réalisé par le comité sur les compétitions leur permet de récompenser arbitres locaux et ramasseurs. Il faut aussi prendre en compte le fait que les ramasseurs sont souvent des joueurs qui ne veulent pas faire de compétitions ; c'est leur façon d'aider leur club.

Côté règlement, les tarifs ayant été votés, il y a deux solutions pour valider les nouveaux frais de repas :

- . consulter tous les présidents de club par mail
- . ou refaire un conseil d'administration

La consultation par mail paraît plus simple et ce procédé reçoit l'aval de tous les membres présents.

### 3 – Indemnité Championnats du Monde

Deux joueurs sont qualifiés pour les Championnats du monde qui vont se dérouler à Aix-les-Bains fin octobre : Philippe LE DIZÈS, qui y renonce, et Mickaël GAUCHARD, qui sera donc le seul à y participer.

Le comité verse généralement une indemnité pour aider les joueurs (*ils représentent leur club et le comité*). Sachant ce que coûte un déplacement à Aix-les-Bains (*essence, logement, restauration*), Jean-Marc propose **200 € (la Fédé donnera aussi quelque chose, ainsi que le club de Rennes)**. Ce montant est validé par le bureau.

### 4 – Délégués à l'AG

Jean-Marc a reçu un message de Séverine Gruchot lui demandant de fournir **4 délégués** pour l'AG de la Fédé qui aura lieu en même temps que les Championnats du monde. Jean-Marc demandera des volontaires parmi les joueurs inscrits à Aix-les-Bains.

## 5 – Vie des clubs et perspectives

→ **le club de l'Île Tudy** : Kamal GERGES pose le problème de sa succession à la Direction du club. S'il n'y a pas de volontaire(s) pour prendre la suite, le club risque de fermer.

Jean-Marc étant à Aix-les-Bains à cette date, c'est Jacqueline, Déléguée départementale, qui représentera le Comité. Il va proposer aux joueurs (*plus à Jacqueline et Jean*) une réunion préalable qui permettra de faire un premier examen des solutions possibles (*entre autres, une co-présidence, co-directoire... comme c'est le cas à Ploudalmézeau où trois personnes ont pris la direction du club, ce qui fonctionne très bien*).

→  **dans le 35 :**

. une présentation du scrabble duplicate a été effectuée lundi soir à **Bain-de-Bretagne** par Marie-Christine et Françoise, Jean-Marc s'étant trouvé dans l'impossibilité de se déplacer. Sceptiques sur l'attrait du duplicate avant de débiter la séance, les neuf joueurs présents avaient un avis moins négatif à l'issue de celle-ci. Ils ont trouvé la formule intéressante mais ne se voient cependant pas passer au duplicate ; occasionnellement pourquoi pas, en permanence, non. Jean-Marc tire quand même des enseignements positifs de cette séance : la première bonne idée est d'aller faire une animation une fois par mois car au fur et à mesure, on va convaincre des joueurs. Il va voir avec le responsable de l'association comment s'organiser pour cette séance mensuelle, quelle aide matérielle lui apporter (*le club n'est pas du tout équipé*), et aussi évoquer la prise en charge de l'animation d'un festival prévu le 7 novembre, une quinzaine de personnes extérieures au groupe scrabble y participant habituellement.

. à **Redon** : la création d'un club dans cette ville est toujours d'actualité ; Jean-Marc l'a évoquée avec deux joueuses le week-end dernier. Il faut que le projet mûrisse...

## 6 – Lion's Club et TH2 « Illettrisme »

Jean-Marc a été contacté par Jacqueline Corvest, du Lions Club, qui souhaitait savoir si cette année encore il allait travailler avec elle et son association. Il a donné son accord en précisant qu'il serait bien de présenter un projet d'action. Il en existe un à La Baule : pendant l'été, des stages d'apprentissage de la langue française sont organisés pour des étudiants étrangers, et le Lions Club participe à leur financement. Dans ce cas, s'associer au Comité des Pays de la Loire serait intéressant. Il permettrait à un plus grand nombre de joueurs de participer. Sa présidente Chantal Jounel serait d'accord.

Le projet va être présenté sur notre site et la date du samedi 14 mai 2022 est choisie pour un TH2 caritatif au profit du Lions Club (*l'intitulé « Illettrisme » sera sans doute revu*). Il reste à voir si elle est compatible avec le calendrier du comité des Pays de la Loire.

## 7 – Divers

→ Jean-Marc souhaite qu'une rubrique « circulaires » soit créée sur le site du comité afin que celles-ci soient plus facilement repérables. Elle remplacera l'actuelle rubrique « résultats » qui est vide

→ des dates se précisent pour certaines compétitions :

. le **Championnat de Bretagne** aura lieu les **5 et 6 mars 2022** dans la salle d'Ambon (*160 à 180 places*), avec l'organisation conjointe comité - clubs d'Ambon et de Muzillac

. les championnats en paires 22 et 56 sont fixés au samedi 12 mars

. le championnat individuel 56 est reporté au samedi 30 avril à Saint Avé

→ **Festival de Quiberon** : l'affiche est publiée sur le site du comité ; des informations restent à rectifier sur le site de la Féd. Jean-Marc a commencé sa recherche de logement pour les arbitres ; les infos leur seront communiquées avant de partir à Aix-les-Bains. Un suivi des inscriptions sur le site débutera vers le 20 octobre

→ **TH2 breton avec Erdeven** : salle à voir pour Plérin ; les parties seront tirées par Jean-Marc qui les enverra par mail à la personne désignée dans chaque club

→ pour les compétitions, c'est la liste des inscrits en version excel de Sigles qu'il faut transmettre ; le dernier envoi est à faire trois jours avant la compétition. Pour chaque compétition, Jean-Marc enverra un mail aux clubs organisateurs rappelant les nouveautés relatives à la trésorerie

→ Jean présente la **nouvelle fiche de défraiement** : il y a laissé les colonnes AC, JA et DA, bien que peu utiles, mais on ne sait jamais... Une colonne « montant covoiturage perçu » sera ajoutée. Cette fiche est en principe à compléter par la personne gérant Sigles et à envoyer à Jean par mail. Elle est indispensable au remboursement des frais de déplacement qui ne pourra pas être effectué tant que la fiche n'aura pas été envoyée

→ **l'AG du comité** aura bien lieu à l'hôtel Henri IV à Rostrenen **le 20 novembre** ; la convocation est à envoyer au moins trois semaines avant la date retenue. Tous les licenciés peuvent y participer

→ pour la papeterie, voir Annie Colin à qui il en reste beaucoup ; il en restera aussi après Erdeven.

Après ces infos diverses, la réunion prend fin à 12 h 15.